

Question orale de Monsieur Petya Obolensky

à : Monsieur **Rudi Vervoort**, Membre du Collège chargé de la Politique de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, des Personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire

concernant : **l'ouverture de la piscine du CERIA le dimanche**

Monsieur le Membre du Collège,

La piscine publique du Ceria, gérée par la Cocof, est ouverte tous les jours de la semaine, sauf le dimanche.

Pourtant, comme pour les lieux culturels, l'intérêt collectif d'une piscine publique accessible le dimanche est grand. Avant tout car il s'agit du seul jour de repos pour beaucoup de familles et de travailleurs pour pouvoir organiser une sortie en famille et passer du temps ensemble, se détendre, profiter. La piscine est un lieu de sport, de loisirs, de rencontre, à prix démocratique, qui devrait selon nous aussi être accessible tous les jours de la semaine, y compris les dimanches. C'est déjà le cas dans d'autres communes bruxelloises, à l'instar de Molenbeek, Bruxelles-ville, Saint-Gilles.

Lors du conseil communal d'Anderlecht fin avril, suite au dépôt d'une motion du PTB pour l'ouverture de la piscine du CERIA le dimanche, l'ensemble du Conseil communal anderlechtois s'est exprimé favorablement et la motion a été votée à l'unanimité. Mais pour que cela puisse se concrétiser dans la réalité, la Cocof doit jouer un rôle puisque cette piscine publique est gérée par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Mes questions sont donc :

- Suite à la décision du collège anderlechtois d'adopter une position claire sur la nécessité d'ouvrir la piscine du CERIA le dimanche, avez-vous été contacté par l'échevinat des sports, pour entamer les discussions à ce propos ?
- Comme membre du Collège responsable du volet Enseignement ayant les leviers entre vos mains quelles démarches avez-vous déjà entreprises pour assurer l'ouverture le dimanche de la piscine du CERIA ?

Merci pour vos réponses,

Petya Obolensky

